

## QUESTIONS des Représentants de Parents d'Elèves

### MAIRIE

#### MENAGE/TOILETTES

- **Où en est-on du ménage des toilettes ? Au cours du mois de septembre, absence pendant plusieurs jours de papiers toilettes.**

Les dévidoirs de papier se bloquent. La mairie réfléchit au changement de ces dévidoirs.

Les toilettes sont nettoyées deux fois par jour. Réflexion de rendre les toilettes un peu plus ludiques pour les élémentaires avec la pose d'abattants colorés. C'est une entreprise de ménage extérieure qui intervient sur une partie du ménage de l'école.

#### CANTINE

- **Quel est l'avancement du projet cantine ? est-il possible de nous montrer des plans ?**

Le projet cantine et salle de motricité a été présenté lors de la réunion. Les travaux devraient débuter au Printemps 2019 et durer environ 12 mois. Le nouveau bâtiment cantine accueillera une nouvelle salle de cantine et de nouvelles cuisines. Cet agrandissement permettra aux élèves de maternelle de rester dans l'enceinte de l'école pour prendre leur déjeuner (plus de route à traverser). Il y aura des gênes occasionnées durant les travaux que ce soit au niveau du bruit qu'au niveau de la circulation autour de l'école.

- **Comment se passe le nouveau système de cantine pour les PS ? Qui gère qui et où ?**

Les PS prennent leur déjeuner dans la salle située entre la classe de GS et classe de CP. Ce changement a été fait du fait du nombre important d'enfants en maternelle par rapport à leur salle de cantine. Cela évite aux enfants de traverser la route, ils peuvent aussi manger dans le calme. Ils sont encadrés par Bernadette et Pascale.

- **Une mise à jour de l'organisation des repas pendant les travaux ?**

Pendant les travaux, les élémentaires mangeront dans la salle des fêtes avec des plateaux repas. Il n'y aura plus de cuisine disponible pendant cette période. L'organisation des repas pour les maternelles restera inchangée.

#### PERISCOLAIRE

- **Bilan sur la mise en place des activités proposées par la mairie ? Nbre d'inscrits ?**

Il reste des places sur chacune des activités proposées, et pour certaines activités les tranches d'âge vont être élargies.

- **Comment est organisé le temps du périscolaire en dehors des activités sur inscription ? activité proposée ? surveillance de la cour...**

3 animateurs par pole (maternelle / élémentaire). Plusieurs groupes ont été mis en place. Des activités sont proposées, sport en élémentaire et lecture jeux en maternelle.

## DIVERS

- **Quand est-il prévu de faire/refaire les peintures de jeux au sol ?**

Les jeux peints au sol ont été refaits pendant les vacances scolaires d'Avril 2018. La municipalité en fera d'autres dans les mois à venir.

- **Qu'est-il prévu pour Noël ? spectacle – goûter ?**

Journée de Noël le 20 Décembre 2018. Un spectacle sera proposé le matin offert par le CCAS de la commune. Un goûter sera fait l'après midi. La municipalité offrira un livre à chaque élève.

## ECOLE

- **APC : ouverture aux maternelles, une nouveauté ?**

APC = Activité Pédagogique Complémentaire. Un petit groupe d'enfants est pris en charge par un enseignant le soir après la classe.

Les axes des APC donnés par le Ministère pour cette année est la lecture et la maîtrise de la langue. Le souhait de l'équipe enseignante est de faire 2 séances de 30 min les mardis et jeudi de 16h30 à 17h. Les APC ont toujours existé en maternelle mais à Saint-Morillon les enseignants prenaient des enfants du CP au CM2. Avec les nouveaux axes vers la lecture et la maîtrise de la langue, des ateliers seront mis en place sur les classes de maternelle, notamment pour favoriser le langage, la prise de parole dans un groupe, ...

- **Classe PS-MS : Est-il toujours prévu de maintenir les élèves avec le même enseignant sur les classes de PS & MS ? Peut-on connaître les raisons de ce choix ?**

Les enseignants ont souhaité garder les groupes car ils fonctionnaient très bien. Cela peut évoluer sur les années futures.

- **Les dates du carnaval, de la fête de l'école ont-elles été définies ?**

Le carnaval aura lieu le mardi 12 février 2019 après-midi (15h). La fête de l'école aura lieu le 28 Juin 2019. Une idée d'auberge espagnole sera proposée. L'équipe enseignante se décharge de l'organisation des repas, une partie de l'école étant inaccessible pour cause de travaux.

- **Lors du dernier mail envoyé aux parents, les adresses mails n'étaient pas cachées. Serait-il possible de faire en sorte qu'elles le soient à chaque envoi ?**

Madame la Directrice s'excuse pour cette erreur.

- **Quand – sur quels critères est-ce que les parents sont ils appelés lorsque leur enfant s'est blessé à l'école ?**

Le parent est appelé s'il a fallu contacter le 15. Il peut aussi être appelé pour venir chercher un enfant qui a beaucoup de fièvre, qui vomit, etc.... Les petites blessures du quotidien sont soignées directement et ne nécessitent pas d'appeler les parents. Un mot peut être mis dans le cahier pour expliquer ce qui s'est passé. La décision se fait au cas par cas toujours dans un souci de bienveillance.